

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
PROCÈS-VERBAL  
8 MARS 2022**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 8 mars 2022 à 19h00 au centre communautaire sis au 378C rue Papineau.

**Ordre du jour :**

**1. Administration**

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2022
- 1.8. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 1.9. Avis de motion et présentation du projet de règlement 2022-008 concernant les branchements à l'aqueduc et à l'égout municipal
- 1.10. Résolution d'appui au regroupement des municipalités de la route 148 MRC Papineau
- 1.11. Terrain de la fabrique : Servitude de passage de tuyaux et entente d'occupation du sol pour un passage piétonnier dans le dossier du parc de jeux d'eau

**2. Finances**

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de février 2022
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 28 février 2022
- 2.3. Infrastructel : autorisation de paiement pour honoraires professionnels réglementation d'urbanisme
- 2.4. SERVITECH : autorisation de paiement pour honoraires professionnels pour équilibrage du rôle d'évaluation 2023-2024-2025 et autorisation de paiement de la facture 40379 du 28 février 2022 pour la tenue à jour des rôles d'évaluation pour la période du 21 décembre 2021 au 21 février 2022-ajout d'une facture

**3. Ressources humaines**

- 3.1. Colloque de l'Association des communicateurs municipaux du Québec : autorisation de participation de l'adjointe administrative et communication
- 3.2. Formation de la COMBEQ : autorisation d'inscription de l'inspectrice municipale adjointe
- 3.3. Fin d'emploi pour l'employé 03-0029
- 3.4. Formations pour le chef d'équipe au service des travaux publics : autorisation

**4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**

- 4.1. Demande d'accès au lot 4 998 368 via le lot 4 997 180 actuellement occupé par un bail emphytéotique pour la marina.
- 4.2. Garage municipal : autorisation de dépenses
- 4.3. Protocole d'entente avec le Centre de formation professionnelle : autorisation de signature
- 4.4. Achat de végétaux pour l'année 2022 : autorisation de dépense
- 4.5. Nettoyage du réseau d'égout : octroi d'un contrat
- 4.6. Inspection des conduites de la rue Jeanne-d'Arc : octroi d'un contrat
- 4.7. Évaluation structurelle du pont de la rue Duquette : demande au ministère des Transports

**5. Sécurité civile et incendie**

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie
- 5.2. Achat de 3 habits de combat

- 5.3. Autorisation d'achat : gaffes à crochet, gaffe à gypse, scie pour le service de sécurité incendie
- 5.4. Programme de subvention « Fonds régions et ruralité 2020-2025 : volet 4- soutien à la vitalisation » : Autorisation de déposer une demande pour l'achat d'un bateau pour le sauvetage nautique
- 5.5. Garage Benoit Trudeau : autorisation de paiement de la facture 43761 pour réparation du véhicule de désincarcération du service de sécurité incendie

## **6. Urbanisme et gestion du territoire**

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Demande de PIIA 2022-0002 : décision
- 6.3. Demande de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeuble au 208, rue Papineau : décision
- 6.4. Clôture en bande riveraine au 2043, chemin de la Rouge : décision
- 6.5. Demande de modification de la demande PIIA 2021-147 : décision
- 6.6. Avis de motion et présentation du projet de règlement 2022-009 modifiant le règlement 2021-014 établissant un programme de subvention pour la rénovation résidentielle

## **7. Environnement**

- 7.1. Dépôt des statistiques annuelles 2021 pour les matières résiduelles
- 7.2. Nomination de 2 nouveaux membres au comité consultatif en environnement

## **8. Loisirs, culture, famille**

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles à la bibliothèque
- 8.2. Évènement Délirium 2022 : autorisation de tenir un évènement extérieur
- 8.3. Autorisation d'achat d'un chariot pour la bibliothèque
- 8.4. Autorisation d'achat d'une caméra et trépied
- 8.5. Demande du comité culturel de Papineauville pour l'installation d'équipements sur les terrains de la municipalité
- 8.6. Jeux d'eau : acceptation d'une proposition pour le contrôle des matériaux

## **9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**

- 9.1. Appui à CAP Santé Outaouais : Proclamation de la première Journée Nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2022- ajout
- 9.2. Varia
- 9.3. Questions et demandes du public
- 9.4. Levée de la séance

# **1. ADMINISTRATION**

---

## **1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE**

- C'est un grand jour puisque nous pouvons enfin tenir nos séances devant la population.
- 8 mars : journée internationale des femmes : reconnaissance particulière à ces femmes qui font la différence au sein de la municipalité : nos deux Francine, Béatrice, Hélène, Julie, Natacha, Nadia, Marie-Sandra et Martine
- 21 mars : journée nationale de la trisomie 21
- Les bureaux municipaux sont désormais accessibles au public. Port du masque et désinfection des mains sont requis. Une seule personne à la fois.
- L'heureux gagnant de notre paire de billet pour le spectacle de Philip Bond est Mathieu Lacasse. Le spectacle se tient à la salle Desjardins de la Petite-Nation le 12 mars prochain.
- Les inscriptions pour le soccer se tiendront le 25 mars de 17h30 à 20h30 à la salle du conseil.
- Les inscriptions pour le camp de jour sont débutées.

- Il y aura reprise graduelle des événements organisés par la municipalité et les organismes locaux, faites partie de la relance.
- Salle Desjardins de la Petite-Nation : Philippe Bond 12 mars, Steven Bilodeau (au profit de Prévention C.E.S.A.R.) vendredi 1er avril, Patrick Normand samedi 2 avril, Guy Nantel samedi 9 avril.
- Souper vins et fromages de Prévention C.E.S.A.R. Petite-Nation samedi le 30 avril
- Pièce de Théâtre : La Pension Auclair, dimanche 8 mai 14h00, Salle Desjardins de la Petite-Nation, organisée par la municipalité, pièce qui traite de la maltraitance envers les aînés.
- Consultez notre page Facebook, notre site web ainsi que notre infolettre pour être informé de ce qui se passe chez vous.
- Les quantités de matières résiduelles et les statistiques 2021. Les municipalités reçoivent des cadeaux monétaires quand le bac vert maigri. C'est un appel à tous.

## **1.2 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :**

Monsieur Paul-André David, maire  
 Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
 Monsieur le conseiller Christian Proulx, siège no 2  
 Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3  
 Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4  
 Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5  
 Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil forme quorum et siège sous ma présidence.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Paul-André David.

## **1.3 2022-03-106 OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire, Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 6 personnes.

## **1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES**

- Projet de construction sur la rue JLM, aurais-je accès aux services municipaux en 2023.
- La 148 et la 321 sont dans un état lamentable : avez-vous des discussions avec le MTQ à ce sujet.
- Que faites-vous pour les rues locales, avez-vous un plan d'actions pour en faire la réfection.

## **1.5 2022-03-107 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.6 2022-03-108 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Christian Proulx si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Christian Proulx informe le conseil qu'il déclare un intérêt pour le point 2.1.

Monsieur le maire Paul-André David demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Paul-André David demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Paul-André David demande à monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

**1.7 2022-03-109 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 FÉVRIER 2022**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2022.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.8 2022-03-110 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE**

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.9 2022-03-111 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-008 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS À L'AQUEDUC ET À L'ÉGOUT MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller Robert Desbiens

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2022-008 concernant les branchements à l'aqueduc et à l'égout municipal.
- Présente aussi le projet de règlement intitulé règlement 2022-008 concernant les branchements à l'aqueduc et à l'égout municipal. Ce règlement permettra d'inclure diverses dispositions additionnelles, notamment en ce qui concerne les compteurs d'eau.

**1.10 2022-03-112 RÉOLUTION D'APPUI AU REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS DE LA ROUTE 148 MRC PAPINEAU**

ATTENDU que le regroupement des municipalités de la route 148 est composé des municipalités de Fassett, Notre-Dame-de-Bonsecours, Montebello, Papineauville, Plaisance, Canton Lochaber, Thurso et Lochaber Partie Ouest;

ATTENDU que du fait de sa localisation géographique, la route 148 est l'artère principale traversant d'un bord à l'autre la MRC Papineau et constitue la colonne vertébrale qui unie d'est en ouest ou d'ouest en est les municipalités du regroupement bordant la rivière des Outaouais,

ATTENDU que l'initiative des maires et mairesses des municipalités concernées vise à partager les préoccupations, les défis et les enjeux que chacune des municipalités rencontre;

ATTENDU que les municipalités du regroupement de la route 148 sont toutes liées entre elles et forment un tissu social, économique et environnemental. Le regroupement vise donc à se donner une vision commune afin de développer son caractère identitaire propre à la région du sud de la MRC Papineau,

ATTENDU que le regroupement des municipalités de la route 148 vise les objectifs suivants ;

- Positionner la route 148 comme route stratégique pour le tourisme au sud de la MRC ;
- Dynamiser le tourisme dans les municipalités bordant la rivière des Outaouais ;
- Rendre nos municipalités attrayantes et sécuritaires ;
- Maintenir l'environnement et les paysages bucolique spécifique au milieu champêtre et aux activités agricoles de notre territoire ;
- Protéger et maintenir une biodiversité durable propre à notre région ;
- Offrir une qualité de vie aux citoyens et villégiateurs de nos municipalités ;
- Offrir une expérience touristique marquante pour tous les visiteurs qui transitent par la route 148,

ATTENDU que le regroupement souhaite s'associer à différents partenaires afin de contribuer par des actions concrètes, au développement et l'atteinte des objectifs visés.

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que le conseil municipal de Papineauville appui l'initiative du regroupement des maires de la route 148 ;

Que le conseil municipal de Papineauville autorise et mandate le maire ainsi que la directrice générale à participer et s'impliquer aux activités du regroupement des municipalités de la 148.

Et que le Conseil municipal de Papineauville autorise le maire ainsi que la direction générale à solliciter certains organismes, partenaires, associations etc., lui permettant de donner suite à la présente résolution.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

1.11

**2022-03-113 TERRAIN DE LA FABRIQUE : SERVITUDE DE PASSAGE DE TUYAUX ET ENTENTE D'OCCUPATION DU SOL POUR UN PASSAGE PIÉTONNIER DANS LE DOSSIER DU PARC DE JEUX D'EAU**

ATTENDU que la réalisation de travaux pour la construction d'un jeu d'eau et d'un bâtiment de service débutera ce printemps sur le terrain de la municipalité près de la bibliothèque et de l'église;

ATTENDU qu'il est requis d'obtenir de la fabrique de la Paroisse Sainte-Angélique un droit de passage pour l'installations de conduite d'aqueduc et d'égout pour desservir le site ainsi qu'un droit de passage à pied pour les utilisateurs du futur aménagement;

ATTENDU que par le biais d'une résolution adoptée lors de la réunion du 23 février 2022 du conseil de la Fabrique, il y a eu acceptation de signature pour une servitude notariée souterraine d'une largeur de 3 mètres sur le lot 4 997 363 ainsi qu'une autorisation permettant le droit de passage piétonnier sur ledit lot;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil mandate monsieur Francois Gauthier, arpenteur-géomètre, à préparer un plan et une description technique pour cette servitude de passage de tuyaux.

Que ce Conseil mandate la direction générale à préparer un protocole d'entente pour établir les conditions d'utilisations du droit de passage piétonnier.

Que ce Conseil autorise le maire, monsieur Paul-André David et la directrice générale, madame Martine Joanisse, à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution, incluant, mais sans s'y limiter, la signature de l'acte de servitude et l'entente d'occupation du sol.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 2. FINANCES

---

**Monsieur le conseiller Christian Proulx a déclaré un intérêt en lien avec la liste des comptes à payer. Il se retire de la table des délibérations. Il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la prochaine résolution. Le quorum est maintenu.**

### 2.1 2022-03-114 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 28 février 2022 pour un montant total de 11 427.21\$ comprenant les chèques numéros 14335 à 14363.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 28 février 2022 au montant de 288 296.07 \$ comprenant les dépôts directs numéros 503228 à 503272.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 28 février 2022 au montant de 71 857.64 \$ comprenant les prélèvements numéros 5937 à 5996.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 28 février 2022 au montant de 88 290.46 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 82 942.78 \$ jusqu'au 28 février 2022.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Monsieur le conseiller Christian Proulx reprend sa place à la table des délibérations du conseil municipal. Il prend de nouveau part aux discussions et décisions.**

### 2.2 2022-03-115 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 28 FÉVRIER 2022

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 28 février 2022 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (19.46 %) du budget 2022 et d'investissement au 28 février 2022.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 2.3 2022-03-116 INFRASTRUCTEL : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS RÉGLEMENTATION D'URBANISME

ATTENDU la réception de la facture 83233 représentant le final des honoraires professionnels pour la mise à jour de la réglementation d'urbanisme et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 194.02\$ taxes incluses en paiement de la facture 83233 de la firme Infrastructel pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 411 : Services professionnels

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.4 2022-03-117 SERVITECH : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION 2023-2024-2025 ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 40379 DU 28 FÉVRIER 2022 POUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION POUR LA PÉRIODE DU 21 DÉCEMBRE 2021 AU 21 FÉVRIER 2022**

ATTENDU la réception de la facture 40337 de la firme Servitech pour honoraires professionnels pour l'équilibration du rôle 2023-2024-2025;

ATTENDU la réception de la facture 40379 de la firme Servitech pour honoraires professionnels pour la tenue à jour des rôles d'évaluation pour la période du 21 décembre 2021 au 21 février 2022;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Monsieur le maire je propose Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 32 680.25\$ \$ taxes incluses pour le paiement de la facture 40337 de la firme Servitech pour l'équilibration du rôle 2023-2024-2025 et pour le paiement de la facture 40379 pour la tenue à jour des rôles d'évaluation.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 15000 417 : Évaluation municipale.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3. RESSOURCES HUMAINES**

---

**3.1 2022-03-118 COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC : AUTORISATION DE PARTICIPATION DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE ET COMMUNICATION**

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2022 pour la formation et le perfectionnement des employés municipaux ;

ATTENDU que l'adjointe administrative et communication demande son inscription au colloque annuel de l'Association des communicateurs municipaux du Québec dont elle est membre qui se tiendra du 31 mai au 3 juin 2022 à Trois-Rivières;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines autorise une dépense et un déboursé de 525\$ plus taxes pour l'inscription de madame Nadia Faubert au colloque de l'Association des communicateurs municipaux du Québec qui se tiendra à Trois-Rivières du 31 mai au 3 juin 2022.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 454 : Formations et 02 13200 310 : Déplacements et représentation.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**3.2 2022-03-119 FORMATION DE LA COMBEQ : AUTORISATION D'INSCRIPTION DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE ADJOINTE**

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2022 pour la formation et le perfectionnement des employés municipaux ;

ATTENDU que l'inspectrice municipale adjointe demande son inscription aux formations suivantes qui seront dispensées par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment du Québec (COMBEQ);

Gestion des lacs et des cours d'eau	570.17\$ plus taxes
Règlement provincial transitoire protection des milieux hydriques	304.85\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines autorise une dépense et un déboursé de 875.02 \$ plus taxes pour l'inscription de madame Natacha Tremblay aux formations à distance précitées.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 454 : Formation

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3.3 2022-03-120 FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ 03-0029**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil confirme par le biais de la présente résolution la fin du lien d'emploi entre l'employé 03-0029 et la municipalité en date du 15 février 2022.

Que ce dernier soit remercié pour ses 15 années de services.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3.4 2022-03-121 FORMATIONS POUR LE CHEF D'ÉQUIPE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS : AUTORISATION**

ATTENDU que la municipalité encourage la formation continue auprès de ses employés et qu'il y a lieu d'inscrire le chef d'équipe du service des travaux publics aux formations suivantes offertes par le CÉGEP St-Laurent :

Améliorer l'efficacité du travail d'équipe	350\$ plus taxes
Gérer son temps et ses priorités	550\$ plus taxes

ATTENDU que des sommes sont prévues au budget 2022 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 900 \$ plus taxes pour l'inscription de monsieur Alexandre Beauchamp, chef d'équipe au service des travaux publics aux formations à distance précitées.

Les fonds seront puisés à même le poste budgétaire 02 320000 454 : Formation

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT**

---

##### **4.1 2022-03-122 DEMANDE D'ACCÈS AU LOT 4 998 368 VIA LE LOT 4 997 180 ACTUELLEMENT OCCUPÉ PAR UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE POUR LA MARINA.**

ATTENDU que le propriétaire du lot 4 998 368 demande de lui octroyer un droit de passage sur le 4 997 180 faisant actuellement l'objet d'un bail emphytéotique;

ATTENDU que l'emphytéote a été approché et qu'il y a refus de sa part d'octroyer ce droit de passage via le lot précité;

ATTENDU que le chemin d'accès n'est pas accessible via l'allée des Montfortains puisque cette dernière se termine au nord de la voie ferrée;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, informe le propriétaire du lot 4 998 368 que la demande d'accès demandée sur le lot 4 997 180 est refusée considérant les problématiques techniques.

Que ce dernier soit dirigé vers la compagnie ferroviaire Québec-Gatineau et vers le ministère des Transports afin d'obtenir des droits d'accès via la rue Papineau (route 148).

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

##### **4.2 2022-03-123 GARAGE MUNICIPAL : AUTORISATION DE DÉPENSES**

ATTENDU qu'afin de compléter les travaux au garage municipal il y a lieu d'autoriser un budget supplémentaire;

ATTENDU la réception de la facture #742 de l'entrepreneur général Construction et rénovation Robin Leblanc au montant de 6883.78\$ taxes incluses;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 6883.78\$ taxes incluses en paiement de la facture #742 de Construction et rénovation Robin Leblanc.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise un budget supplémentaire ne dépassant pas 3100.00\$ pour l'achat des matériaux supplémentaires pour compléter l'aménagement du garage municipal.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04000 000 : Garage Municipal.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-David David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.3 2022-03-124 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE FORMATION PROFESSIONNELLE : AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU que la municipalité de Papineauville est une entité offrant des services à la population et qu'en découle des besoins en matière de main-d'œuvre et de matériel;

ATTENDU la proximité avec le Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, pavillon Seigneurie en horticulture;

ATTENDU que les espaces publics municipaux sont des endroits de choix permettant d'offrir des plateaux de formation pour les étudiants en horticulture du Centre de formation professionnel;

ATTENDU l'intérêt des deux parties de s'impliquer au sein de la communauté;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Monsieur le maire je propose Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise le directeur des travaux publics à signer le protocole de collaboration avec le Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, pavillon Seigneurie

M. Paul-David David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.4 2022-03-125 ACHAT DE VÉGÉTAUX POUR L'ANNÉE 2022 : AUTORISATION DE DÉPENSES**

ATTENDU la signature d'un protocole avec le centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir la préparation des boîtes, corbeilles et paniers suspendus pour l'année 2022 et la réception de la soumission suivante :

CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie : 3097.50\$, avant taxes

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2022 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie au montant de 3097.50\$ plus taxes pour l'achat des produits d'horticultures. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien-réparation parc cet embellissement.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.5 2022-03-126 NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT : OCTROI D'UN CONTRAT**

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage des réseaux d'égout sanitaire et des stations de pompage deux fois par année et la réception des soumissions suivantes :

ENVIRONNEMENT ET POMPAGE CADIEUX	175.00\$/HR
SANIVAC	282.00\$/HR

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2022 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Environnement et pompage Cadieux au taux de 175\$ / heure plus taxes pour le nettoyage des réseaux d'égout sanitaire et des stations de pompage.

Qu'une dépense maximale de 35 000\$ plus taxes, soit autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 : Entretien-réparation conduites eaux usées

M. Paul-David David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.6 2022-03-127 INSPECTION DES CONDUITES DE LA RUE JEANNE-D'ARC : OCTROI D'UN CONTRAT**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'inspection des conduites d'égout sanitaire et pluviale de la rue Jeanne-d'Arc en prévision de la construction des jeux d'eau et de son bâtiment de service

ATTENDU la réception des soumissions suivantes :

Can Explore	1290\$ plus taxes
Can Inspect	1365\$ plus taxes

ATTENDU la possibilité qu'une 4<sup>e</sup> heure soit nécessaire pour l'inspection complète;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition de la compagnie Can Explore pour l'inspection des conduites d'égout sanitaire et pluvial de la rue Jeanne-d'Arc.

Qu'une dépense maximale de 2500\$ plus taxes soient autorisés afin de s'assurer de couvrir les imprévus, tels que du temps supplémentaire pour l'inspection.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 414000 411 : honoraires professionnels.

Qu'un transfert du fond affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-David David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.7 2022-03-128 ÉVALUATION STRUCTURELLE DU PONT DE LA RUE DUQUETTE : DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU que tous les ponts sur le réseau routier municipal sont propriété du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU que la structure du pont de la rue Duquette doit être évaluée afin de déterminer son état;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, mandate la direction générale à présenter une demande au ministère des Transports du Québec pour l'inspection structurelle du pont de la rue Duquette.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE**

---

**5.1 2022-03-129 STATISTIQUES MENSUELLES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de février du service de sécurité incendie.

Interventions	Février	2022/annuel
Systèmes d'alarme	0	2
Désincarcération	5	9
Entraide	2	3
Incendie	1	3
Autres assistances	1	2
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>19</b>

**5.2 2022-03-130 ACHAT DE 3 HABITS DE COMBAT**

ATTENDU que le directeur du service incendie a soumis une demande pour l'achat de trois habits de combat et que les sommes ont été prévues au budget 2022 et la réception des soumissions suivantes :

L'Arsenal	3020\$/ plus taxes/ habit
Aéro-Feu	3488\$/ plus taxes/ habit

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie accepte la soumission du 10 février 2022 de la compagnie Aéro-Feu pour l'achat de trois habits de combat Inotech puisque ces derniers sont de meilleure qualité et offrent plus de confort lors des interventions.

Qu'une dépense et un déboursé de 10 464.00\$ plus taxes soient autorisés afin de faire l'achat de 3 habits de combat.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 650 : Vêtement et chaussures.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**5.3 2022-03-131 AUTORISATION D'ACHAT : GAFFES À CROCHET, GAFFE À GYPSE, SCIE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat de nouvelles gaffes à gypse et gaffe à crochet et la réception des soumissions suivantes pour ce faire :

	Gaffe à gypse	Gaffe à crochet
1200/ Boivin	132.87\$/unité	99.67\$ / unité
Aréofeu	97.90\$/ unité	185.50\$/unité

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'une nouvelle scie et la réception de deux soumissions à cet effet :

Technie-Scie	1237.98\$ plus taxes/ avec batterie
L'Arsenal	1198\$ plus taxes/ plus batterie

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie accepte la soumission du 14 janvier 2022 de la compagnie 1200 Boivin & Gauvin pour l'achat de deux gaffes à crochet et une gaffe à gypse. Qu'une dépense et un déboursé de 332.21\$ avant taxes soient autorisés à cette fin.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie accepte la soumission du 15 février 2022 de la compagnie Technie-Scie pour l'achat d'une scie Milwaukee M18 avec lame 9 pouces Arbor 8mm ainsi qu'une batterie 9 volts. Qu'une dépense et un déboursé de 1237.98\$ avant taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 641 : Pièces, accessoires et petits outils.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**5.4 2022-03-132 PROGRAMME DE SUBVENTION « FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ 2020-2025 : VOLET 4- SOUTIEN À LA VITALISATION » : AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE POUR L'ACHAT D'UN BATEAU POUR LE SAUVETAGE NAUTIQUE**

ATTENDU le Programme d'aide financière « Fond régions et ruralité 2020-2025 Volet 4 – Soutien à la vitalisation » du gouvernement provincial pour soutenir des projets de vitalisation se déroulant dans les territoires admissibles et dont la réalisation est compromise par une difficulté particulière à compléter le montage financier;

ATTENDU que le comité incendie souhaite soumettre une demande pour l'achat d'une embarcation pour le service de sauvetage nautique;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie autorise la présentation d'une demande au programme d'aide financière fonds régions et ruralité 2020-2025 : Volet 4 – Soutien à la vitalisation pour l'obtention d'une aide financière permettant l'achat d'une embarcation pour le service de sauvetage nautique.

Que le directeur du service incendie, Stephen Bélanger, soit la personne ressource pour la municipalité de Papineauville.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**5.5 2022-03-133 GARAGE BENOIT TRUDEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 43761 POUR LA RÉPARATION DU VÉHICULE DE DÉSINCARCÉRATION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU la réception de la facture 43761 en date du 1<sup>er</sup> février 2022 de Garage Benoit Trudeau pour la réparation de l'unité de désincarcération;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie autorise une dépense et un déboursé de 4 710.81\$ taxes incluses en paiement de la facture 43761 du garage Benoit Trudeau pour la réparation de l'unité de désincarcération.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 525 : Entretien et réparations véhicules.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6. URBANISME**

---

**6.1 2022-02-134 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS**

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de février pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Février	2022/ annuel
Rénovation	10	13
Abattage d'arbres	1	2
Renouvellement		1
Bâtiment complémentaire	3	6
Démolition	1	1
Eau souterraine		
Lotissement		
Animaux domestiques	3	9
Dérogation mineure		
Galerie, clôture		
Installation septique		
Mur de soutènement		
Nouvelle construction		1
Piscine		1
Remblai déblai		1
Branchement	4	5
Affichage	1	1
Certificat d'occupation	1	87
Changement d'usage		
Agrandissement	1	1
Bande riveraine		
Garde de poules		

**6.2 2022-03-135 DEMANDE DE PIIA 2022-0002 : DÉCISION**

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003;

ATTENDU que la propriété située sur le lot 4 997 490 est située à l'intérieur du secteur de PIIA 02 -Le noyau villageois;

ATTENDU que le requérant souhaite changer les fenêtres et une porte et que le projet est assujetti au règlement sur les PIIA numéro 2017-003;

ATTENDU que la demande a été soumise au comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme autorise la demande de PIIA 2022-0002 permettant le remplacement de fenêtres et porte au 208 rue Papineau.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6.3 2022-03-136 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION ET LA RESTAURATION D'IMMEUBLE AU 208, RUE PAPINEAU : DÉCISION**

ATTENDU que le Conseil municipal a adopté le règlement 2021-014 établissant un programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la Municipalité de Papineauville;

ATTENDU que la propriétaire du 208 rue Papineau a soumis une demande complète dans le cadre de ce programme de subvention;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-03-135 autorisant le remplacement de fenêtres et d'une porte au 208, rue Papineau ;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a effectué un exercice d'évaluation de la demande et que celle-ci est conforme aux critères du programme de subvention;

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, confirme que la demande de subvention pour le 208, rue Papineau est conforme à la réglementation et admissible à une subvention maximale de 12,000\$ à la fin des travaux et sur présentation des pièces justificatives requises.

Que la direction générale soit par la présente autorisée à effectuer le suivi de cette résolution.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6.4 2022-03-137 CLÔTURE EN BANDE RIVERAINE AU 2043, CHEMIN DE LA ROUGE : DÉCISION**

ATTENDU que la clôture du 2043, chemin de la Rouge a été autorisée via une dérogation mineure par le biais de la résolution 2020-09-412;

ATTENDU que des sections de clôture installées préalablement à cette dérogation mineure et ayant fait l'objet d'un certificat d'autorisation sont en place;

ATTENDU que la propriétaire entend se conformer à l'autorisation du conseil municipal mais demande que les sections déjà installées puissent demeurer en place puisque le rapport soumis par la firme GESTOR indique que la section de clôture déjà installée n'a pas d'effet négatif sur le ruisseau ou sur la pente menant à ce dernier;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise que la portion de clôture déjà installée ne soit pas soumise à l'exigence de la condition A de la résolution 2020-09-412 et qu'elle n'a pas à être déplacée.

Que la nouvelle section de clôture à installer soit érigée conformément aux conditions suivantes :

- a) La clôture doit être implantée au-dessus de la ligne naturelle des hautes eaux
- b) Le sol remanié devra être stabilisé par des végétaux
- c) La coupe d'arbres doit être réduite au minimum
- d) Harmoniser la nouvelle section de clôture avec celle déjà existante et l'environnement boisé

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6.5 2022-03-138 DEMANDE DE MODIFICATION DE LA DEMANDE PIIA 2021-147 : DÉCISION**

ATTENDU que des travaux de rénovations extérieures modifiant les ouvertures, les galeries et la corniche des façades avant et latérales au 227-231 rue Papineau ont été autorisés via la demande de PIIA 2021-147;

ATTENDU que l'autorisation était conditionnelle à ce que les modifications exigées par le comité consultatif d'urbanisme soient respectées;

ATTENDU qu'une des conditions de cette autorisation était le maintien de toutes les ouvertures existantes et que cette condition n'a pas été respectée puisqu'une fenêtre a été retirée du côté ouest;

ATTENDU que la propriétaire demande qu'une modification soit apportée à l'autorisation obtenue et que le retrait de la fenêtre ouest soit autorisé;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, informe la propriétaire du maintien de l'exigence prévue à la condition A de la résolution 2021-07-314.

Qu'à défaut de se conformer à cette exigence, le conseil accepte la proposition de la propriétaire de faire l'installation d'une fenêtre en trompe l'œil qui devra être à l'image des autres fenêtres et positionnée symétriquement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6.6 2022-03-139 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-009 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-014 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION RÉSIDENIELLE**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2022-009 modifiant le règlement 2021-014 établissant un programme de subvention pour la rénovation résidentielle
- Présente le projet de règlement intitulé 2022-009 modifiant le règlement 2021-014 établissant un programme de subvention pour la rénovation résidentielle qui précisera le montant du budget annuel applicable à ce programme de subvention, qui précisera le montant maximal qui pourra être versé et qui modifiera le pourcentage de remboursement.

**7. ENVIRONNEMENT**

---

**7.1 2022-03-140 DÉPÔT DES STATISTIQUES JANVIER 2022 POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques mensuelles pour janvier 2022 sur les matières résiduelles. Ces dernières seront déposées sur le site internet municipal pour consultation.

**7.2 2022-03-141 NOMINATION DE 2 NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'ENVIRONNEMENT**

ATTENDU qu'il y a lieu de combler des postes au sein du comité consultatif en environnement et que messieurs Ozgen Eryasa et François Plouffe ont démontré de l'intérêt à devenir membre de ce comité;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil accepte la candidature de messieurs Ozgen Eryasa et François Plouffe à titre de membre du Comité consultatif en environnement pour un mandat de 2 ans se terminant en mars 2024 et pouvant être renouvelé par résolution du conseil.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE**

---

**8.1 2022-03-142 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de février pour la bibliothèque.

	FÉVRIER
Abonnements actifs en moyenne	358
Prêt de livres numériques	0
Prêt régulier	521
Prêt instruments de musique	3
Jours d'ouverture mensuel	20

**8.2 2022-03-143 ÉVÈNEMENT MUSICAL DÉLIRIUM : AUTORISATION DE TENIR UN ÉVÈNEMENT EXTÉRIEUR**

ATTENDU le succès de l'événement Delirium tenu le 4 septembre 2021 à Papineauville;

ATTENDU la demande du même organisateur de Papineauville pour la tenue d'un festival de musique électronique nommé Délirium sur un terrain privé du rang Ste-Hyacinthe les 10-11 juin 2022;

ATTENDU qu'il y aura rédaction d'un protocole complet relatifs aux mesures sanitaires à respecter ;

ATTENDU l'approbation de la Sûreté du Québec et la recommandation du comité sports, loisirs, culture ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise la tenue de l'événement Délirium sur le territoire de Papineauville les 10 et 11 juin 2022.

Le respect des conditions suivantes est requis :

- Respect des mesures figurant au protocole de mesures sanitaires de l'événement, au respect de toutes les lois provinciales.
- Respect des mesures de santé publiques qui seront en vigueur au moment de l'évènement.
- Suggestion de mettre en place un service de raccompagnement pour les festivaliers qui ne dorment pas sur place.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8.3 2022-03-144 AUTORISATION D'ACHAT D'UN CHARIOT POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer le chariot de transport pour les livres lors des épisodes de rotation de livres avec le Réseau Biblio et la réception d'une soumission de la compagnie Uline;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise l'achat d'un chariot de transport à la compagnie Uline au montant de 392.00 \$ plus taxes et transport.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70230 527 : Ameublement de bureau.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8.4 2022-03 -145 AUTORISATION D'ACHAT D'UNE CAMÉRA ET TRÉPIED**

ATTENDU le nombre grandissant de diffusions en direct pour la municipalité et la possibilité de faire l'acquisition d'un système de caméra portatif;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, procède à l'achat des équipements suivants afin de permettre la diffusion en direct des évènements de la municipalité :

- Trépied Benro léger en aluminium : 180.38 \$ plus taxes
- Logitech Brio 4k Webcam: 219.45\$ plus taxes

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 341 : Publicité et communication.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8.5 2022-03-146 DEMANDE DU COMITÉ CULTUREL DE PAPINEAUVILLE POUR OCCUPATION ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SUR LES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE**

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville a déjà donné au Comité Culturel de Papineauville (CCP) son appui au projet de célébration du 200e anniversaire du moulin seigneurial Papineau via la résolution 2022-02-103 ;

ATTENDU que le CCP planifie de tenir de nombreux événements sur les lieux du parc du Moulin -Seigneurial-Papineau et ses environs et qui sont de propriété municipale ;

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville est un partenaire important de ce projet de commémoration ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le conseil municipal de Papineauville autorise le Comité culturel de Papineauville à utiliser le parc du Moulin-Seigneurial-Papineau et ses environs dans le cadre du projet de célébration du 200<sup>e</sup> anniversaire de la construction du moulin à farine au cœur de Papineauville.

Que toute installation telle que structures portant des plaques, enseignes, photos commémoratives, scène, tables, signalisation, etc. devra être présentée aux membres du conseil avant que l'installation soit autorisée.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8.6 2022-03-147 JEUX D'EAU : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX**

ATTENDU qu'il est requis d'effectuer certains suivis géotechniques et contrôle des matériaux lors de la construction du jeu d'eau et de son bâtiment de service et la réception des deux propositions suivantes pour ce faire :

WSP GOLDER CX22520311, 2 mars 2022	3375\$ plus taxes
NVIRA MAT-220026, 25 février 2022	7341\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation de la firme Jean Dallaire architecte Inc et de la firme Larocque-Cournoyer toutes deux responsables de la surveillance de chantier ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil, sur recommandation des firmes mentionnées au préambule, octroi un mandat au laboratoire WSP Golder, au montant de 3375.00\$ plus taxes, pour le contrôle

des matériaux lors de la construction du bâtiment de services ainsi que de l'aire de jeux d'eau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement parcs

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### **9.1 2022-03-148 APPUI À CAP SANTÉ OUTAOUAIS – PROCLAMATION DE LA PREMIÈRE JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2022**

ATTENDU que le 13 mars 2022 est la première *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*;

ATTENDU que le 13 mars 2020, date de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Québec du fait de la menace grave à la santé de la population que constituait la pandémie de la COVID-19, représente un moment clé de la prise de conscience par la société québécoise de l'importance de la santé mentale positive et de son soutien continu ;

ATTENDU que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

ATTENDU qu'il a été démontré que par leurs initiatives diverses les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

ATTENDU que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organismes membres, dont CAP Santé Outaouais dans la région de l'Outaouais, lancent le 13 mars 2022 leur campagne de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE ;

ATTENDU que le Mouvement Santé mentale Québec et CAP Santé Outaouais offrent au cours de la campagne de nombreux outils et des ateliers favorisant le renforcement de la santé mentale de la population du Québec et utilisables tout au long de l'année ;

ATTENDU que dans le contexte de la pandémie, les individus, les organisations et les collectivités ont besoin, plus que jamais, de s'outiller pour favoriser la santé mentale ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que le Conseil de la municipalité de Papineauville proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et les institutions de la municipalité de Papineauville à faire connaître les outils de la campagne de promotion de la santé mentale en Outaouais sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE ;

Et que la greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 9.2 VARIA

- Il faut sensibiliser les gens qui laissent les cabanes et les déchets au quai public.

## 9.3 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

- Comment fonctionnera ce comité de la route 148 et est-ce une entité de la MRC.
- Coût des jeux d'eau et du bâtiment. Est-ce sur le terrain acquis du HLM.
- Équilibrage du rôle : comment se fait ce travail par la firme SERVITECH.
- DÉLIRIUM : n'est pas sur un terrain municipal pourquoi cette autorisation.
- Pont Duquette : Cette inspection met-elle en péril les vestiges du moulin?
- Projet de plateforme agro forestière sur les terrains du CSSCV : projet en préparation qui nécessitera éventuellement un appui de la municipalité.
- Partenariat municipalité et CSSCV réfection des tennis. Où en est le dossier.

## 9.4 2022-03-149 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que cette séance soit levée à 20h30.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8 mars 2022.

Martine Joannis  
Directrice générale et greffière-trésorière

### SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 8 mars 2022.

Paul-André David  
Maire